

### Grilles de sélection Breizh Forêt Bois Amélioration 2026

THEMES	SOUS-THEMES	CRITERES DE SELECTION	INDICATEURS	NOTATION	NOTICE
<b>Portage</b>	Nature du maître d'ouvrage	Maîtrise d'ouvrage collective	Forme collective	20	Dossier concerté (regroupement informel de propriétaires), ASL, ASA ou GIEEF
	Portage individuel		0	Les GF, GFR, SCI, indivisions sont considérés comme porteurs individuels	
	Professionnalisation de la gestion	Accompagnement du porteur de projet par un professionnel de la gestion forestière reconnu	Oui	20	Propriétaire privé ou public (personne physique ou morale)
			Non	0	Expert forestier, Coopérative, Gestionnaire forestier professionnel ou ONF
<b>Prise en compte de l'environnement</b>	Eau et milieux humides	Impact sur les milieux humides	Impact défavorable	-20	Dossier déposé par le propriétaire lui-même ou par un gestionnaire non reconnu
	Sans effet		0	Uniquement pour les coupes d'amélioration et si plus de 50% de la STP est située en zone humide potentielle ou avérée	
	Milieux naturels	Maintien de zones hors travaux dans le projet	Oui, avec un intérêt environnemental	20	Autres cas
			Sans enjeu particulier	0	Si SHT dans couches d'alerte GMB-CBNB et/ou concerné par habitat d'intérêt communautaire ou patrimonial
		Impact sur les habitats naturels d'intérêt écologique	Aucun	0	SHT hors couches d'alerte ou pas de couches d'alerte
			Faible impact	-10	Avis CBNB
			Impact moyen	-20	
			Fort impact	exclusion	
			Aucun	0	
	Espèces	Impact sur des espèces d'intérêt départemental, régional ou national	Faible impact	-10	Personnes ressources pour déterminer la présence d'espèces d'intérêt (avis CBNB et GMB) Distinction entre présence avérée (pouvant conduire à un "fort impact") ou potentielle (plutôt "faible impact")
			Impact moyen	-20	
			Fort impact	exclusion	
			Aucun	0	
<b>Pertinence de l'itinéraire technique</b>	Exploitabilité à terme	Accessibilité du boisement	Oui	30	
			Non	0	
		Maintien et identification d'arbres à dendromicrohabitats	Non concerné	0	
			1 arbre par ha	0	Pour les travaux ne nécessitant de désignation d'arbres bio
			2 à 5 arbres par ha	10	
			plus de 5 arbres par ha	20	
	Résilience du boisement	Accessibilité du boisement	Desserte	15	Desserte jusqu'à parcelle (ie. accès possible en 4x4) ET possibilité de dépôt à moins de 500 m de la parcelle
			Pas de desserte	-15	Pas de desserte jusqu'à la parcelle (ie. accès possible en 4x4) OU impossibilité de dépôt à moins de 500 m de la parcelle
		Cohérence des îlots	Projet d'un seul tenant	20	Seul tenant ou composé uniquement d'îlots > 3 ha
			Proximité des îlots	10	Ensemble des îlots distants de moins d'1 km ou appartenant à un même massif
			Fort éclatement du projet	-20	Au moins un îlot distant de plus de 1 km d'un autre îlot
		Risques sanitaires	Faible risque sanitaire	0	Risque sanitaire faible sur les essences objectifs (références DSF)
			Risque sanitaire avéré	-30	Maladie connue sur essences objectifs (références DSF)